

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 256

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Le guide de L'Empereur
Autor: Bazin, René
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251884>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 30^e année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^e année LE PAYS

AVIS

*Nous prévenons les lecleurs du Pays, ainsi que le public en général, que l'**Histoire des Franches-Montagnes**, que nous publions actuellement dans le **Pays du Dimanche**, aura un tirage à part, formant un beau volume, proprement imprimé.*

*Comme ce tirage sera restreint à un certain nombre d'exemplaires, les personnes qui désirent se procurer cet ouvrage, voudront bien s'adresser au plus tôt à l'éditeur, soit à l'**Imprimerie de la Société typographique de Porrentruy**. Prix fr. 3. — l'exemplaire.*

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES
FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Le général Ferrière, craignant des complications diplomatiques et ne veulant pas attenter aux droits de souveraineté du Prince, avec lequel la France n'était pas en guerre, envoya soixante soldats du régiment de Guyenne et des dragons, à la Montagne, pour protéger la population. Ces militaires étaient à la charge du pays. On fit quelques arrestations, entre autres celle d'un nommé

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 14

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

Il y a de pires écoles que celle-là. Charles Huber en profitait. Il montrait une volonté droite et ferme. Ménager de ses paroles, peu expansif, il laissait voir ses émotions sur son visage et dans son regard plutôt qu'il ne les disait. M. Audouin l'aurait voulu plus turbulent, mais la discipline naturelle de ce tempérament n'était pas pour lui déplaire. Charles Huber était même plus audacieux que la plupart des enfants ; il n'annonçait pas tout haut les actions difficiles qu'il allait faire, et, quand il les avait faites, il s'en taisait. Il avait une rare puissance

Foltête, compromis dans l'affaire Gruel et qui fut enfermé dans les prisons de Saignelégier. Desmars l'alter ego de Rengguer sollicita son élargissement, mais le général le reprit vivement en public, disant qu'il n'était pas de son devoir de se mêler ni de la police, ni de la justice qui appartiennent au Prince. La population fit de même bonne garde, mais elle eût mainte fois l'occasion d'éteindre les incendies que les révolutionnaires altumaient tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre.

La situation de ce pauvre peuple de la Montagne était bien lamentable. Les troupes de ligne avaient beaucoup de peine à maintenir le bon ordre. Souvent les Volontaires pillaient encore plus que les bandes de Rengguer. Le général les réprimandait, mais c'était tout, on ne réparait pas leurs actions. Les villages étaient sans défense sérieuse ; les hommes s'étaient retirés dans les bois des environs de chaque village pour ne pas être obligés de signer la déchéance du Prince. Il n'y avait par conséquent que les femmes et les enfants abandonnés pour ainsi dire à la discréption d'une troupe de vaillans rassemblés de tous les pays, gens sans foi, sans la moindre moralité. « Ce sont des hommes, dit le chroniqueur, Verdat, sans la moindre crainte de Dieu, n'ayant pas plus de religion que les êtres qui n'en ont aucune idée, ni aucune connaissance et qui n'en auraient jamais entendu parler. Voilà comme sont tous les militaires de la France exécrée que nous avons par ici ».¹⁾

Au Noirmont les Jacobins avaient beau jeu, sous la protection du vieux Copin. Le 23 octobre 1792, ils plantèrent, devant l'é-

1) Mémoires de Verdat.

sur soi-même. Au collège de Toul, où Véronique avait demandé qu'il entrât comme externe, où elle allait le prendre chaque soir, à la sortie des classes, ses camarades, avec l'insistance cruelle de leur âge, lui avaient demandé : « Pourquoi n'as-tu ni père ni mère, toi, rien qu'un parrain et une marraine ? » Il avait donné la réponse depuis longtemps dictée et apprise par cœur : « Mon père et ma mère sont morts en Alsace. » Et cependant, quand la veillée réunissait autour de la lampe Véronique, qui raccommodait des vêtements ou du linge, le capitaine Audouin, qui fumait sa pipe, Charles, qui lisait ; dans la paix de ces heures, où ils se sentaient heureux d'être ensemble, et ne se le disaient pas, l'enfant avait deviné des moments de trouble subis ; il avait vu frissonner, pâlir ces deux êtres doués l'un et l'autre d'une énergie peu commune, au bruit de la sonnette qui s'agitaient dehors. M. Audouin se levait en sursaut, prenait un air tragique, regardait sa fille en disant : « Reste ; c'est moi qui dois al-

liser, l'arbre de la liberté qu'ils coiffèrent du drapeau tricolore. Le curé Copin alla, en grande cérémonie, bénir l'arbre républicain. Deux jeunes gens, du Noirmont et de Saignelégier, protestèrent publiquement contre la conduite de Copin et blâmèrent ce nouvel attentat contre l'autorité du Prince. Ils furent immédiatement arrêtés, à l'instigation d'un fameux jacobin, le médecin Brossard et conduits enchaînés à Delémont par les volontaires nationaux. Quelques femmes de Saignelégier partirent immédiatement pour Delémont pour se plaindre des procédés infâmes du docteur Brossard. Ils exposèrent au général que Brossard employait toutes les violences pour extorquer des habitants leur adhésion à la constitution de la France et qu'il exigeait qu'on planât partout des arbres de liberté. Elles apprirent au général, qu'à part neuf familles, tous les hommes de Saignelégier avaient émigré. Le général Ferrière, surpris de tout ce que ces femmes venaient de lui apprendre, donna l'ordre d'expédier immédiatement à Saignelégier, des troupes avec deux commissaires, Migy et Cordier, pour faire une enquête. — Le lendemain ces commissaires rentrèrent à Delémont. Migy rapporta qu'on avait effectivement planté un arbre de la liberté devant l'église paroissiale de Saignelégier et au Bémont par ordre de Brossard. Il ajouta que les habitants avaient été forcés de faire cette plantation odieuse à leurs yeux, qu'ils ne demandaient pas le changement de Constitution ; qu'ils avaient vécu heureux des libertés que leur avaient données les évêques de Bâle, à qui ils voulaient demeurer des sujets fidèles. Ferrière fit expédier un courrier pour sommer Brossard à

l'ouvrir. Je ne laisserai pas entrer, n'ai donc pas peur ! » Pendant la minute qui suivait, Véronique était toujours recueillie, la tête penchée comme en prière. M. Audouin ne tardait pas à reparaire, triomphant, haussant les épaules pour dire : « Ce n'était rien, j'en étais sûr ! » Et ils riaient tous deux en se regardant, délivrés d'un grand souci, mais ils ne s'expliquaient jamais sur l'espèce de crainte qu'ils avaient eue. Charles l'avait souvent remarquée. Il s'était défendu à lui-même d'en demander le pourquoi à sa marraine. Il la savait incapable de garder vis-à-vis de lui un secret inutile. Mais il avait pensé : « Véronique ne peut pas avoir peur pour elle-même ; c'est pour moi qu'elle a peur, c'est pour moi qu'elle prie, quand elle baisse la tête et que mon parrain va ouvrir, la nuit. »

Cette réserve et cette force de silence, il les tenait, pour une grande part, de Véronique elle-même et de l'éducation qu'elle lui donnait. Personne n'avait sur l'enfant plus d'autorité

comparaître à Delémont et répondre de ses exactions. Voyant le danger arriver, le jacobin Brossard eut peur, il se hâta d'expédier ses effets à Goumois-France et s'enfuit lui-même par des chemins dérobés.

Quelques semaines après, le 7 décembre 1792, le club des patriotes de Delémont proclama la déchéance du Prince. Cette nouvelle ralluma l'agitation révolutionnaire, à la Montagne, au grand contentement du curé Copin. Le 26 novembre les patriotes avaient inutilement excité le peuple de Saignelégier à proclamer la déchéance du Prince. Quand ils apprirent ce qu'avait fait le Club de Delémont, ils appellèrent à leur secours les révoltés du Noirmont et allèrent démolir la potence, le carcan, ils enfoncèrent les portes des prisons et détruisirent les armoires du Prince. Ils constituèrent un Comité de salut public qui ordonna à tout le monde de porter la cocarde tricolore. Ils firent planter des arbres de la liberté dans toutes les localités qui n'en avaient pas en core. A Montfaucon il y eut des scènes ignobles, les exaltés sonnèrent les cloches de l'église pour annoncer l'agonie des aristocrates.¹⁾ Ces mêmes folies se renouvelèrent dans les autres villages. Les jacobins, aidés par les troupes fraîches, désarmèrent toutes ces populations. Le 14 décembre on fit dans les églises la lecture de la déchéance du Prince et de l'ordre de l'arrêter partout où il se trouverait comme aussi les grands chanoines de la cathédrale, MM. de Liguertz, de Malher, de Rosé et de Rinck.²⁾

Les hommes émigrés ou qui s'étaient cachés dans les bois étaient revenus dans les villages pour protéger leurs femmes et leurs enfants. Des scènes de désordre, de tumulte eurent lieu en une foule d'endroits. Le 17 décembre, à Saignelégier, dans une émeute, provoquée par les infamies des Jacobins,

1) On appelait aristocrates les braves gens qui demeuraient fidèles au Prince et à la foi catholique. Par opposition les patriotes étaient les partisans de la révolution. A la Montagne, sauf au Noirmont, l'immense majorité du peuple était fidèle au Prince, comme du reste dans tout l'Etat.

2) Les quatres chanoines furent consignés dans leurs maisons à Arlesheim, avec une sentinelle à la porte. Personne ne pouvait leur parler, sinon leur domestique et encore ne peut-il le faire qu'en français, si la sentinelle était française ou en allemand si le fonctionnaire était allemand. Ils servirent d'otages pour forcer le Prince à rendre les effets et papiers qu'il avait emportés avec lui dans sa fuite.

que Véronique. Personne avec moins de mots ne savait dire autant de choses. Il suffisait de la regarder vivre pour conclure : « Voilà le bien. » Elle était de celles dont l'ombre attire et guide. Quand Charles se trouvait près d'elle, il ne s'ennuyait jamais, non qu'elle cherchât toujours à lui parler, mais parce qu'elle n'avait jamais l'âme loin de la maison. Les enfants sentent si bien quand toutes les plumes de l'aile sont sur eux ! Elle lui disait un mot en passant d'un appartement à l'autre, elle lui souriait, elle faisait réciter les leçons le matin, elle préparait son fileul à la première communion, elle rassemblait sans cesse sur lui sa pensée maternelle. Même elle se réservait maintenant sa journée du dimanche, et se la réservait, n'est-ce pas, c'était la lui donner. Charles devenait grand, Mlle Audouin vieillissait. Elle avait des cheveux gris au-dessus des oreilles ; sa voix qui n'avait jamais eu d'ampleur, perdue par le climat et par la fatigue des leçons, s'enroulait de plus en plus. Le professeur se démodait peu à peu. Elle avait une concurrence jeune. Plusieurs maisons,

les patriotes massacrèrent M. Delémont, frère du vicaire de Sauley.

CHAPITRE XII

Le curé Copin du Noirmont. — Excentricités de Copin. — Mépris des populations pour Copin. — Au Noirmont il est regardé comme un prophète méconnu. — Le prince ordonne son arrestation. — Sa fuite en France. — Il imploré son pardon au prince. — Copin de retour dans sa paroisse recommence ses déclamations contre le prince. — Son arrestation et son emprisonnement à Porrentruy. — Les François le délivrent. — Son retour triomphal au Noirmont. — Ses chansons révolutionnaires. — Président d'âge aux assemblées de Porrentruy. — Il est délégué à Paris. — Il préside l'assemblée de la Rauracie. — Il vote l'abolition des couvents. — Il préside la 3^e assemblée de la Rauracie et vote l'annexion de l'Evêché à la France. — Il est député à Paris pour y porter cette nouvelle. — Le Mont-Terrible. — Réception enthousiaste de Copin à Porrentruy et au Noirmont, par les patriotes. — Emigration.

L'agitation, provoquée par les sourdes menées des agents du Comité Jacobin de Porrentruy, se propagea bien vite aux Franches-Montagnes. On y répandait des libelles où le régime des princes-évêques était attaqué avec virulence au moyen de dialogues, présentés en des formes populaires. C'étaient « les dialogues entre un Ajoulot et un Montagnard », dûs à la plume de Copin, le caustique curé du Noirmont. Comme ce personnage joua un rôle singulier au Noirmont, nous croyons devoir en faire la biographie.

Louis-François-Zéphirin Copin, naquit à St Ursanne le 26 août 1723, de François-Bernard Copin, maître bourgeois de la ville et chirurgien du Chapitre et de Anne-Marie Cuenin, fille de Joseph Cuenin de Délémont et sœur de Bonaventure Cuenin, chapelain et organiste de la collégiale de St-Ursanne. Il fut baptisé le lendemain de sa naissance et eut pour parrain le chapelain Cuenin, son oncle, et pour marraine Marie-Elisabeth Guerroux, sœur du chapelain de St-Ursanne, le vicaire Jean Nicolas Guerroux, de Delémont.

A 12 ans, le jeune Copin fut admis, sur sa demande, par le Chapitre, à fréquenter le chœur en qualité de choriste. C'est alors

qu'on lui disait : « Vous êtes notre amie », s'étaient fermées devant elle et ouvertes devant l'autre. Elle avait dû, chantant moins de romances, accepter d'accompagner en ville, deux ou trois heures par jour, des enfants d'officiers. Mlle Audouin s'était faite promeneuse. Si elle en souffrait, nul ne s'en doutait. En compensation, elle avait décidé que, le dimanche, elle passerait la journée « en famille ». Ce jour-là, pourvu qu'il fût un temps passable l'après-midi, les Audouin s'en allaient à pied, tous trois, l'enfant au milieu, au bord de la Moselle, du côté de Pierre-La-Treiche. M. Audouin, qui avait une passion pour la pêche, emportait une ligne. Véronique n'emportait pas même un livre. Elle jouissait d'être libre, d'être calme, de voir s'amuser son fileul, de l'entendre rire, de lui trouver une figure d'honnête homme, de causer avec lui sans s'inquiéter de l'heure. Son large visage n'était point austère, son allure n'était point prédicante ; elle ne faisait que traduire en paroles sa vie de chaque jour. Mais c'était justement ce qui rendait le petit attentif

qu'il commença ses premières études littéraires sous la direction de son oncle, qui était un saint prêtre, qui fut longtemps le confesseur attitré de tout le Chapitre.

Le chapelain Cuenin portait à son neveu une tendre affection, dont il était payé de retour. Il lui légua, par testament « du 21 may de l'an de grâce 1744 » et à son frère Ignace Xavier Damien, la maison qu'il possédait à St-Ursanne, et située près du Doubs à condition que ses deux neveux payassent au Chapitre les cent livres dont cette maison était grevée.

(A suivre.)

LA FENÊTRE DANGEREUSE

I

Le doux et pur printemps, qui trouble si perfidement les jeunes âmes et ravive les vieux coeurs, avait depuis quelques jours remis aux soins de l'été la destinée de ses œuvres ; juin faisait miroiter son auréole d'or pâle sur les toits parisiens : les marronniers des jardins et des promenades étendaient, comme pour se rapprocher les uns des autres, leurs lourdes branches constellées de fleurs. Partout, dans les rues, allaient et venaient de radieux visages desquels un rayon de soleil avait, pour un instant, écarté toute tristesse. La grande cité semblait avoir pris un air nouveau et le moindre petit rien, entrevu à travers ce souffle tiède et embué de la nature qui s'éveille, suffisait à rattacher à la vie l'âme la plus désolée. De tous les côtés les fleurs s'épanouissaient, et, comme elles, le cœur de Fernand Dubois s'ouvrait au véritable amour.

C'était l'heure à laquelle la journée est terminée pour les modestes travailleurs. Fernand Dubois quittait son atelier de menuiserie de la rue de Rennes et regagnait son logis de la rue de Varenne, s'isolant au milieu du grand brouhaha des passants et des cris des camelots mêlés aux disputes provoquées par les embûches de voitures. Il ne s'était pas laissé entraîner, ce soir-là, par ses camarades, à la partie de « zanzibar » qui précédait régulièrement leur retour au logis.

Non, le « zanzibar » n'avait plus d'attrait pour lui, pas plus que ses compagnons avec lesquels il avait commis de si grosses farces ; la moindre station chez un marchand de vin lui était devenue odieuse ; il n'aimait décidément plus que la solitude. Et il y avait de cela tout

et bientôt tout songeur. Elle avait, elle aussi comme M. Audouin, son cours de philosophie élémentaire. Mais ce n'était pas la même. Elle disait :

« Mon Charles, il faut avoir le cœur très doux, même si tu dois être soldat, comme le souhaite ton parrain... Il faut te persuader que Dieu ne met pas de galons aux manches de ses officiers... N'aie point de haine des hommes, mais seulement du mal. C'est bien assez, va : tu rencontreras encore trop d'occasions de t'indigner... Tu ris comme un enfant que tu es, et tu as bien raison ; seulement, n'en perds pas l'habitude, et, plus tard, reste gai par charité ; tu ne peux pas savoir, mon petit, ce que ça coûte, quelquefois, de sourire... Mon Charles, quand tu seras un homme, mon père et moi nous serons bien vieux ; tu nous auras quittés ; rappelle-toi alors que nous n'étions pas riches, mais que nous n'avons jamais manqué de pain, et que ça suffit pour faire une jolie vie, tu sais, une belle vie. »

La suite prochainement.